

Procès-verbal

Conseil d'administration - Lundi 22 février 2016

**Délibération approuvant la demande de renouvellement d'agrément
pour l'accueil de volontaires du Service civique**

L'an deux mil seize, le vingt-deux février, les membres du Conseil d'administration du Conseil de développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur se sont réunis au centre social La Passerelle de Carros à partir de 16h30. Ils ont examiné le projet de délibération concernant la poursuite de l'accueil de volontaires en service civique et la demande de renouvellement de l'agrément nécessaire à cet accueil.

La réunion du Conseil d'administration était présidée par Mme. Françoise Simon, assistée d'une secrétaire de séance, Mme Nicole Trevet.

Après avoir rappelé :

- le descriptif du dispositif du service civique et la possibilité de recrutement dans le cadre de ce dispositif de volontaires en appui au Conseil de développement ;
- l'intérêt et l'appui permis par ce dispositif depuis deux années pour lancer de nouvelles expérimentations et démultiplier des actions mises en place par l'association ;
- que les statuts de l'association adoptés le 23 juin 2010 et modifiés le 2 mars 2013 prévoient que « Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs nécessaires au fonctionnement de l'association » ;
- que l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2015 a régulièrement désigné les neuf membres du Conseil d'administration ;

Il est proposé :

- de poursuivre le dispositif « service civique » au sein du Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur et de l'amplifier pour l'accueil de trois volontaires par an ;
- d'autoriser la demande de renouvellement d'agrément nécessaire auprès de la direction départementale interministérielle chargée de la cohésion sociale ;
- d'autoriser René Perier à signer les contrats d'engagement de service civique avec les volontaires ;
- d'autoriser René Perier à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

Délibération :

Le Conseil d'administration valide ces propositions concernant la poursuite et l'amplification du dispositif « service civique » au sein de l'association Conseil de développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur.

La présidente de séance
Françoise Simon

Le secrétaire de séance
Nicole Trevet

